

Le Projet Éducatif de Territoire

Signé en 2019 pour une durée de 3 ans, ce document place l'enfant au cœur des dispositifs.

L'enfant au cœur des dispositifs

En 2019, La ville de Montauban a signé avec l'État un nouveau Projet Educatif de Territoire (PEdT). Ce document permet de replacer l'enfant au cœur des dispositifs et de s'accorder sur les objectifs au sein de la communauté éducative.

Au-delà d'une cohérence et d'un lien entre les différents temps de l'enfant dans sa semaine, les 3 axes de ce projet et développés entre 2019 et 2022 sont :

- > La co-éducation
- > Le climat scolaire
- > L'inclusion

Validé pour 3 ans, ces axes ont été traduits par des objectifs, déclinés en actions éducatives qui sont évaluées par un comité de suivi constitué de représentants de parents, de l'Education Nationale, de la CAF, de la DDCSPP, des élus et des services de la Ville.